



# AUTORISATION PARENTALE

Mairie  
14, rue de Rennes - 35137  
tel : 02 99 06 15 60  
mairie@pleumeleuc.bzh

## NAVETTES ETE MAIRIE DE PLEUMELEUC

La Mairie de Pleumeleuc expérimente un système de navettes GRATUITES pour les habitants de la commune pour se rendre à Iffendic (Centre et Lac de Trémelin), les mercredis des mois de juillet et août.

Comme le prévoit le règlement du service arrêté le 8 juillet 2020, dans son article 2-2 Bénéficiaires du service :

« les enfants de moins de 12 ans peuvent être admis dans le véhicule s'ils sont accompagnés d'un adulte. Pour les mineurs sans accompagnateur, une autorisation parentale sera demandée pendant l'inscription au service. »

Par conséquent, l'autorisation ci-dessous est à compléter par l'un des parents. Celle-ci devra être accompagnée de la copie de carte d'identité du parent signataire.

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné ..... [Prénom nom] ,

parent de l'enfant [Prénom nom] né(e) le [date de naissance de l'enfant] et résidant au .....

joignable au numéro suivant .....

disposant du plein exercice de l'autorité parentale sur cet enfant, l'autorise à utiliser sans accompagnateur la navette gratuite mise à disposition par la commune de Pleumeleuc sur la date du .....

Je certifie par la présente autorisation :

- avoir pris connaissance du règlement du service
- être couvert par une assurance responsabilité civile

A Pleumeleuc,

le .....

Signature